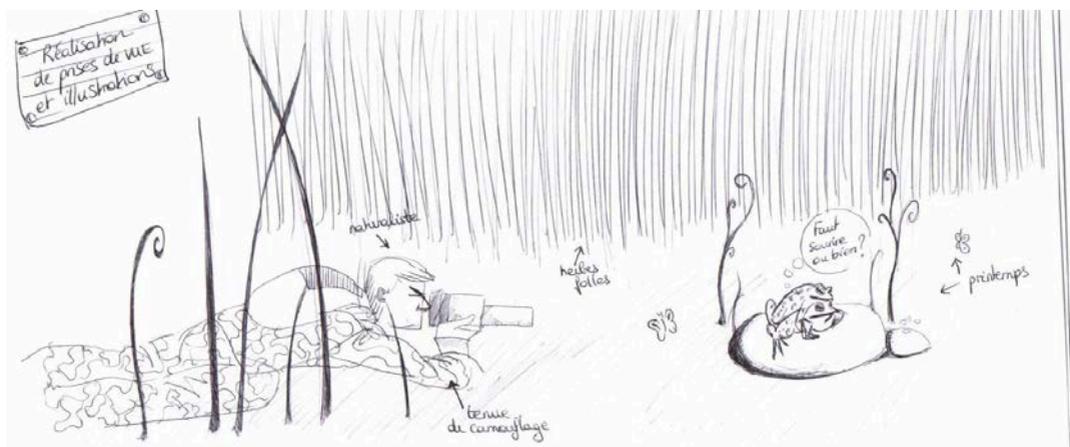


# Participer concrètement à l'action du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire



et préserver la biodiversité de votre région,  
c'est possible !

Vous êtes membres du Conservatoire d'espaces naturels  
Centre-Val de Loire ou vous êtes intéressés pour le devenir ?

Vous vous demandez comment contribuer  
plus concrètement à ses actions ?

# « 16 bonnes idées pour devenir Cen'acteur »

Illustrées par Diana Semaska

[N°1](#) - Collecte et saisie de données naturalistes et scientifiques

[N°2](#) - Réalisation d'illustrations, photographies et vidéos

[N°3](#) - Participation aux chantiers de bénévoles,

[N°4](#) - Diffusion de documents de communication, aide au publipostage

[N°5](#) - Montage ou démontage de stand ou d'exposition

[N°6](#) - Tenue de stands et d'expositions sur le Conservatoire lors de salons

[N°7](#) - Présentation d'un site naturel auprès du grand public

[N°8](#) - Conservatrice/teur ou conservateur adjoint

[N°9](#) - Organisation d'un chantier de bénévoles

[N°10](#) - Gestion de la documentation

[N°11](#) - Contributeur du site internet et des réseaux sociaux

[N°12](#) - Surveillance des sentiers et des équipements

[N°13](#) - Administrateur

[N°14](#) - Revue de presse

[N°15](#) - Bouche à oreilles

[N°16](#) - Formation de bénévoles

[FAQ](#) - Foire aux questions

Les fichiers notés d'une \* nécessitent un accès membres et sont disponibles sur demande pour les adhérents non conservateurs



# FICHE CEN'ACTEUR N° 1

## Collecte de données scientifiques

*Collecte et saisie de données naturalistes et scientifiques*



### Descriptif de l'action :

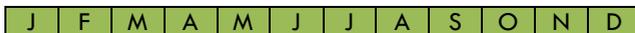
Le Conservatoire réalise des inventaires naturalistes ou des suivis réguliers sur quelques groupes d'espèces animales (oiseaux, chiroptères, amphibiens, insectes) ou végétales sur un certain nombre de ses sites, ainsi qu'en partenariat avec plusieurs organismes ou associations partenaires (CBNBP, France nature environnement, LPO, Sologne nature environnement, Indre Nature, etc).

### Compétences requises :

- Ouvert aux personnes individuelles et aux groupes d'études (associations, lycées agricole, formations type BTS Gestion et protection de la nature, autres étudiants).
- Connaissances naturalistes indispensables à l'excepté des programmes « Sciences participatives »
- Aptitude à la synthèse.
- Minimum d'aptitudes informatiques pour la saisie dans la plateforme SICEN

### Plusieurs constats sont à déplorer :

- un manque de connaissance sur plusieurs sites sur des groupes pourtant bien connus,
  - un manque de connaissance globale des sites pour certains groupes (micromammifères, reptiles, poissons, papillons, orthoptères, coléoptères, mollusques...).
  - Il est proposé aux naturalistes intéressés d'étudier des sites ou une problématique globale (espèces invasives, suivis des mares...).
  - Pour les novices, dans le cadre d'un programme de « **sciences participatives** », des initiations collectives à la reconnaissance de quelques familles ou espèces peuvent être proposées.
- D'autre part, le Cen relaiera des programmes de sciences participatives menés par d'autres acteurs de l'environnement à l'échelle nationale ou régionale.



**Dates préférentielles et fréquence :** pas de dates ou d'échéances particulières. En lien avec les périodes favorables aux observations.

**Renseignements :** inscription des personnes intéressées auprès du Cen Centre-Val de Loire au 02 38 77 02 72 ; le Cen Centre-Val de Loire contactera au cas par cas par téléphone les personnes intéressées.

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Serge Gressette (responsable scientifique et technique), Matthieu Trouvé (animateur du groupe de travail plantes invasives en Centre-Val de Loire)  
Saisie des données dans la base SICEN, après demande de création d'un compte à Ludovic Lestrat (responsable informatique). [Guide d'utilisation SICEN](#) \* 

# FICHE CEN'ACTEUR N°2

## Réalisation d'illustrations, photographies ou vidéos



### Descriptif de l'action :

Le but est de sensibiliser le public par le biais d'images sur le site internet, sur les réseaux sociaux, les panneaux d'exposition et les documents de sensibilisation.

Le Conservatoire possède un catalogue de ressources iconographiques sur les espèces végétales ou animales, ainsi que des clichés ou des illustrations plus générales (menaces, milieux, sites...). Ce catalogue nécessite d'être enrichi régulièrement, sachant que certaines espèces ou certains thèmes pouvant être exploités régulièrement sont manquants.

Le Conservatoire dispose d'une base de dessins/illustrations réalisés par un professionnel. Mais là encore ce catalogue nécessite d'être élargi.

Dans certains cas des images animées (vidéo) peuvent être intéressantes.

### Compétences requises :

- 👉 Sens artistique
- 👉 Maîtrise des outils de prises de vues ou d'illustration

### Les lacunes de la photothèque

- 👉 Observatoire paysager ; vue des travaux avant/pendant/après ; espèces ; paysages ; animations/chantiers bénévoles

### Préconisations :

Photos/illustrations d'une résolution minimum de 300 dpi pour une taille d'environ 20 x 15 cm (soit > 2300 x 1700 pixels) ; la majeure partie des appareils photos (et même des portables) ont aujourd'hui des résolutions de base bien supérieures à ces valeurs.

Nommer ses photos de la manière suivante avant transmission au Cen :  
site\_theme\_date\_auteur

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Pas de dates ou d'échéances particulières. Possibilité toute l'année selon disponibilités. Choisir une spécificité ou un thème particulier.

**Renseignements** : les images peuvent être cédées à titre gratuit dans le cadre d'une utilisation professionnelle à destination, non exclusive du Conservatoire ; dans ce cas le nom de l'auteur sera toujours cité.

Sinon, leur utilisation restera limitée, l'auteur devant préalablement donner son accord pour toute utilisation. Par ailleurs, un groupe thématique photos existe au sein du Cen, le **groupe Photo'Cen [Albums photos](#)**

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Isabelle Gravrand (responsable communication/animation), Antoine Beck (assistant communication)  
Martial Queyrie (administrateur) pour le groupe Photo'Cen.

# FICHE CEN'ACTEUR N°3

## Participation aux chantiers de bénévoles

### Descriptif de l'action :

*Il ne suffit pas de protéger des sites, il faut aussi parfois intervenir concrètement. Pour chaque site préservé par le Conservatoire, un plan de gestion a été rédigé qui précise les actions à réaliser. Celles-ci sont prises en charge par l'équipe technique du Cen Centre-Val de Loire qui peut mobiliser les bénévoles pour des travaux nécessitant une manutention importante ou ne bénéficiant d'aucune subvention. Ces chantiers sont également des occasions de se rencontrer, de découvrir les sites, d'échanger souvent dans une ambiance des plus conviviales.*

Ces actions peuvent être regroupées en quatre rubriques :

- Entretien d'espaces naturels ; débroussaillage, abattage, aménagement de sentiers, arrachage de plantes envahissantes, plantations...

- Aménagement pour l'accueil du public ou l'hébergement d'animaux : pose de panneaux et de lisses, constructions de portillons, pose de clôtures, constructions d'abris...

- Maçonnerie : pose de grilles pour protéger les cavités à chauves-souris, restauration du petit patrimoine bâti parfois présent sur les sites...

- Ramassage de déchets (ce n'est pas le plus drôle mais c'est pourtant très utile).

### Compétences requises :

- Aimer le type de travaux décrits, aimer être à l'extérieur par tous les temps, le goût pour le les travaux manuels et le bricolage.

- Disposer si nécessaire d'outils de coupe (sécateurs), de vêtements adaptés (bottes), de pelles ou de pioches.



J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Essentiellement lors de l'opération nationale « Chantiers d'automne » de septembre à décembre. En général une quinzaine de chantiers sont proposés chaque année.

### Renseignements :

Inscription des personnes intéressées auprès des antennes concernées par le chantier (à retrouver dans le guide annuel des balades nature).

**Référents Cen Centre-Val de Loire :** chargés de gestion écologique de chaque antenne ou conservateurs de site.

# FICHE CEN'ACTEUR N°4

## Diffusion de documents de communication

### Descriptif de l'action :

Le Conservatoire cherche à attirer les riverains des sites à l'occasion des événements qu'il organise. Par ailleurs, le programme des balades nature, les rapports d'activité ou les plaquettes sites doivent être régulièrement déposés au plus proche des sites concernés, voire envoyés en grand nombre (publipostage).

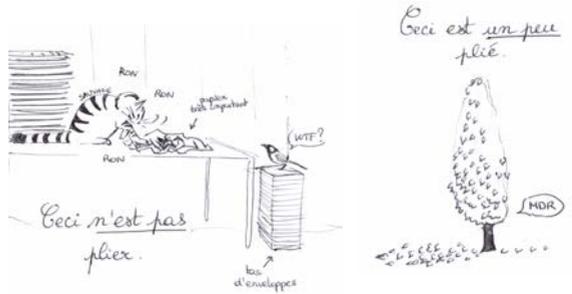
- ➊ Première possibilité, déposer des documents auprès des mairies, offices de tourisme, commerçants, maisons de la presse et différentes structures accueillant le public : mairies, bibliothèques, lieux de culture ou d'environnement, etc.
- ➋ Le Cen est également amené à annoncer certaines de ses actions ou activités

par voie d'affichage. La mission consiste à placer ces affiches, une quinzaine de jours avant l'événement concerné, dans les agglomérations proches de la manifestation prévue, dans la limite de la légalité.

- ➌ La seconde action consiste à participer à la mise sous pli des documents de communication en grand nombre, dans une ambiance conviviale, la plupart du temps au Siège à Orléans.

### Compétences requises :

- ➍ Amabilité, pouvoir de conviction
- ➎ Savoir présenter le Cen Centre-Val de Loire en quelques mots.
- ➏ Pour le publipostage : aucune !



J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Disponibilité surtout d'avril à octobre pour l'affichage et les événements ponctuels.  
 Pour les plaquettes de sites, toute l'année  
 Pour les publipostages, le plus souvent au printemps

**Renseignements :** inscription des personnes intéressées auprès du Cen Centre-Val de Loire : 02 38 77 02 72

Le Cen Centre-Val de Loire contactera au cas par cas par téléphone les personnes intéressées en fonction du lieu de la manifestation.

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Isabelle Gravrand (responsable communication/animation),  
 Antoine Beck (assistant communication)  
 animateurs nature de chaque antenne pour ce qui concerne les animations (selon les départements).

# FICHE CEN'ACTEUR N°5

## Montage et démontage de stand ou d'exposition

### Descriptif de l'action :

La participation du Cen à des salons ou des rassemblements entraîne l'installation d'affiches, de panneaux d'exposition, d'outils pédagogiques et de matériel divers (banderoles Cen Centre-Val de Loire, documents à distribuer).

Ce matériel, stocké au Conservatoire, doit être mis en place le matin, ou la veille, de l'exposition, et être repris le dernier soir de l'exposition voire le lendemain.

La mission consiste à participer tout ou partie au transport, à l'installation et au retour de tout ce matériel, sachant qu'il peut être transporté dans un véhicule du Cen Centre-Val de Loire ou dans un véhicule appartenant à un bénévole.

### Compétences requises :

Aucune compétence particulière n'est requise, juste de la disponibilité, un peu de force et de précautions.



J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Variable dans l'année. Cependant, la plupart se situent au printemps et à l'automne.

Par exemple :

Mars : carrefour du tourisme ou bourse d'échange touristique ; ♦Juillet/août : festival des boîtes aux lettres de Saint Martin d'Abbat ; ♦Septembre : Festival de Loire, forums associatifs, fêtes de rentrée...

### Renseignements :

Inscription des personnes intéressées auprès du Cen Centre-Val de Loire : 02 38 77 02 72

Le Cen Centre-Val de Loire contactera au cas par cas par téléphone les personnes intéressées.

Dans le cas où le matériel est transporté grâce au véhicule d'un bénévole, des indemnités kilométriques lui seront reversées, via les fiches de frais annuels.

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Isabelle Gravrand (responsable communication/animation), Antoine Beck (assistant communication)

Animateurs nature de chaque antenne pour tout ce qui concerne les animations (selon le département concerné).

# FICHE CEN'ACTEUR N° 6

## Tenue d'un stand Cen Centre-Val de Loire lors de salons

### Descriptif de l'action (lien avec la fiche 5) :

- Accueil des visiteurs sur un stand, présentation du Cen Centre-Val de Loire et de ses actions.
- Distribution de documents (balades nature, fiches d'adhésion, plaquettes de sites, Explisites, brochures diverses).
- Présentation si nécessaire d'une exposition (les milieux remarquables en région Centre-Val

de Loire, Natura 2000, Espèces exotiques envahissantes...).

### Compétences requises :

- Aimer le contact avec le public.
- Connaissance minimum du Cen Centre-Val de Loire (formation à la demande).

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

La plupart se situent au printemps et à l'automne.

Par exemple :

- ♦ Mars : carrefour du tourisme ou bourse d'échange touristique
- ♦ Juillet/août : festival des boîtes aux lettres de Saint Martin d'Abbat
- ♦ Septembre : Festival de Loire, forums associatifs, fêtes de rentrée ...

### Renseignements :

Recueil des volontaires auprès du Cen Centre-Val de Loire : 02 38 77 02 72

Le Cen Centre-Val de Loire contactera au cas par cas par téléphone les personnes intéressées.

Dans le cas où le matériel est transporté grâce au véhicule d'un bénévole, des indemnités kilométriques lui seront reversées, via les fiches de frais annuels.

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Isabelle Gravrand (responsable communication/animation), Antoine Beck (assistant communication)

Animateurs nature de chaque antenne pour tout ce qui concerne les animations (selon le département concerné).



# FICHE CEN'ACTEUR N°7

## Présentation de sites ouverts au public lors d'animations grand public

### Descriptif de l'action :

Le Conservatoire propose d'ores et déjà de nombreuses sorties tout au long de l'année (lors d'événements nationaux ou pas), proposées par ses animateurs salariés. Le catalogue peut être complété par des bénévoles connaissant bien un site et les richesses faunistiques et floristiques qui y sont présentes.

- ➊ Préparer la visite en amont avec l'animateur salarié du Cen Centre-Val de Loire ainsi qu'en lien avec le Conservateur bénévole.
- ➋ Définir la nature de la visite et son intérêt, lieu, date et heure, durée. Les documents de communication seront préparés par la cellule communication du Cen Centre-Val de Loire



puis diffusés par le bénévole au plus près du site concerné.

- ➌ Accueillir les visiteurs et faire visiter le site.
- ➍ Des documents peuvent être diffusés en fin d'animation (plaquette de présentation du Conservatoire avec un bon d'adhésion)

### Compétences nécessaires :

- ➎ Connaissances naturalistes (une formation initiale pourra être envisagée avec le Conservateur et l'animateur salarié du Cen Centre-Val de Loire).
- ➏ Aimer le contact avec le public, connaître parfaitement le site, être pédagogue.
- ➐ Mise à disposition d'une fiche thématique « [Mener une animation sur un site préservé](#) » \* 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

À la période jugée la plus favorable par le conservateur et le référent, la fréquence étant plus importante à la belle saison.

Une fois par an pour démarrer, plus si réalisable par le conservateur.

### En savoir plus

Fiche d'action « Animer une sortie ».

### Renseignements :

Recueil des volontaires auprès du Cen Centre-Val de Loire : 02 38 77 02 72.

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Animateurs nature de chaque antenne pour tout ce qui concerne les animations (selon le département concerné).

# FICHE CEN'ACTEUR N°8

## Conservateur bénévole de site

### Descriptif de l'action :

*Le Conservatoire gère aujourd'hui près de 3500 hectares sur plus de 113 sites. La surveillance des sites, le maintien d'un relationnel auprès des propriétaires, des communes et l'organisation de travaux de gestion restent parfois délicats compte tenu de la dispersion de ces sites sur toute la région.*

Les statuts de l'association prévoient que chaque site dispose d'un conservateur : à la fois un ambassadeur local, surveillant et pouvant informer les différents intervenants (propriétaire, agriculteur, promeneurs, chasseurs, mairie, Offices de tourisme). Il peut aussi, suivant ses compétences, participer aux suivis scientifiques et organiser les travaux

d'entretien les plus courants (nettoyage du site, fauche de l'herbe, coupe de branches...).

Le conservateur s'engage à respecter la charte des conservateurs et signe un contrat avec le Président du Cen Centre-Val de Loire. Chaque année, la rédaction d'un rapport rapide des actions engagées et du temps passé est demandée.

### Compétences nécessaires :

- Bon relationnel.
- Bonne connaissance du Conservatoire.
- Domicile à proximité, même relative, du site concerné.
- Le rôle du conservateur est compatible avec les fiches Cen'acteurs précédentes

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Suivi régulier.

### Renseignements :

Un conservateur peut être secondé par un ou plusieurs adjoints.

Il ou elle est nommé(e) par le Conseil d'administration pour 3 ans après étude de sa lettre de motivation.

Consulter les [portraits de conservateurs](#) sur notre site internet

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Chargés de mission territoriale de chaque antenne pour une rencontre et un échange sur les missions d'un conservateur.

Délégués départementaux (bénévoles) ; liste [ici](#) :

Nathalie Lecoeur, assistante de direction pour des informations administratives et la constitution du dossier de candidature. Tel : 02 38 77 02 72

## Liste des sites dépourvus de conservateur bénévole en 2018

Dpt	Nom de l'ensemble	Nom du site	Commune
18	Loire des Iles (La)	Vallées (Les)	Couargues
18	Loire des Iles (La)	Ile du Pont de la Batte (L')	La Chapelle-Montlinard
18	/	Luneaux (Les)	Sancerre
18	Val des Oceries	Ile du Prieuré (L')	St Georges sur la Prée
18	Val des Oceries	Cabochoon (Le)	St Georges sur la Prée
18	Val des Oceries	Ile de Rozay (L')	St Georges sur la Prée
18	/	Pont (Le)	Farges-Allichamps
18	/	Éthouars (Les)	Berry-Bouy, Marmagne
18	/	Pelouse de Grand Vau (La)	Massay
18	/	Marais de Chavannes (Le)	Chavannes
18	/	Sablons de Corquoy (Les)	Corquoy
28	Vallée Biquet	Haute Brosse (La)	Fontaine Simon
28	Vallée de l'Aigre (La)	Moulin Haton (Le)	La Ferté Villeneuve
28	/	Marais (Les)	Donnemain
28	/	Côtes de Boncourt (Les)	Oulins
28	/	Michellerie (La)	Prasville
28	/	Butte Montmarthe (La)	Tillay-le-Péneux
28	/	Prairies des Mousseuses (Les)	La Ferté Vidame
36	/	Pelouses du Bois du Roi (Les)	Les Bordes
36	/	Carrière de la roche du Ris (La)	Baraize
36	/	Pelouse et le marais de Roussy (La)	St Georges sur Arnon
36	/	Étang Massé (L')	Rosnay
37	Val de Montlouis	Presqu'île du Châtelier (La)	Montlouis et comm. limitrophes
37	Val de Montlouis	Iles du Gros Ormeau (Les)	Montlouis et c. l.
37	Val de Langeais	Clos Molou (Le)	Montlouis et c. l.
37	Val de Langeais	Ile aux Bœufs (L')	Montlouis et c. l.
37	Val de Langeais	Grèves (Les)	Langeais et comm. limitrophes
37	Val de Langeais	Iles de Bréhémont (Les)	Langeais et c.l.
37	Val de Langeais	Ile Garaud (L')	Langeais et c.l.
37	Val de Langeais	Ile César (L')	Langeais et c.l.
37	Val de Langeais	Ile Joli Coeur (L')	Langeais et
37	/	Bocage du Véron (Le)	St germain sur Vienne
37	/	Prairies de Choisille (Les)	La Membrolle sur Choisille
37	/	Butte tourbeuse de la Raguennerie (La)	St Paternie Racan
41	Prairies du Fouzon	Meusnes	Meusnes
41	Prairies du Fouzon	Châtillon sur Cher	Châtillon sur Cher
41	/	Bosquets de Sérès (Les)	Sérès
41	/	Caves du coteau de Fréteval	Fréteval
45	Val de Loire de Beaulieu à Briare	Rives de Saint Firmin (Les)	St Firmin
45	Val de Loire Beaulieu à Briare	Beauget	Briare
45	Val de Loire Beaulieu à Briare	Rives d'ousson (Les)	Ousson
45	Val de Loire Beaulieu à Briare	Loups (Les)	Bonny sur Loire
45	Val de sully	Plaine de Villaine	Ouzouer sur Loire
45	Val de sully	Ripeneaux (Les)	St Benoît sur Loire
45	Val de sully	Benne	Dampierre en Burly
45	Val de sully	Plaine de l'ormette (La)	Saint Gondo,
45	Cercanceaux	Sablère de Cercanceaux (La)	Dordives
45	Val de Loire Beaulieu à Briare	Iles de Bonny (Les)	Bonny sur Loire
45	/	Marnière Saint Nicolas (La)	Château-Renard
45	/	Mares de Sologne	Lailly-en-Val
45	/	Pelouse des Lorrains	Montbouy

# FICHE CEN'ACTEUR N°9

## Organisation d'un chantier de bénévoles



### Descriptif de l'action (lien avec la fiche 8) :

Le Conservatoire organise sur les sites qu'il gère, avec son équipe de chargés de gestion écologique, des travaux de restauration (débroussaillage, fauche, nettoyage, curage de mares...), d'aménagement (fermeture d'accès, création de sentier, pose de panneaux, fabrication et pose de grilles pour souterrain...). Chaque année, plusieurs chantiers bénévoles sont organisés et

encadrés en général par un salarié (chargé de gestion écologique) ou le conservateur du site.

👤 La mission consiste à organiser, préparer et éventuellement encadrer ce type de chantiers.

### Compétences nécessaires :

- 👤 Connaissance des travaux extérieurs, sens de l'organisation et du contact.
- 👤 Bonne maîtrise des aspects liés à la sécurité

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Date(s) à définir avec l'équipe technique ou prédéfinies dans le programme annuel de travaux et d'animations ; généralement les week-ends et en particulier à l'automne (opération « Chantiers d'automne »).

### En savoir plus :

Fiche d'action conservateur « [Organiser un chantier](#) \*  »

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Chargés de gestion écologique de chaque antenne et conservateurs de site.

# FICHE CEN'ACTEUR N°10

## Gestion de la documentation

### Descriptif de l'action :

*Le Cen possède une grande quantité de documents de tous types : ouvrages, plans de gestions, mémoires, études, magazines. Un enregistrement dans le logiciel dédié et un classement physique est nécessaire façon « bibliothèque » pour que le plus grand nombre puisse y avoir accès.*

🔗 L'objectif est de pouvoir enregistrer tous les ouvrages existants dans le logiciel informatique « Zotéro », puis d'étiqueter chaque ouvrage et de le classer dans les armoires correspondantes.

Une petite formation est nécessaire pour apprendre le système de classement et de cotation des ouvrages. Cette activité se déroule au siège administratif de l'association à Orléans, et peut se délocaliser dans les antennes.

### Compétences nécessaires :

🔗 Utiliser un ordinateur,

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

A partir de septembre 2018. Aucune fréquence de participation n'est exigée, chacun participe en fonction de son temps disponible et de son intérêt pour cette action.

### Renseignements :

C'est l'assistante de direction qui accompagne les bénévoles sur cette action et qui les accompagne pendant leur intervention.

### Référente Cen Centre-Val de Loire :

Nathalie Lecoeur – [siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org](mailto:siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org)

# FICHE CEN'ACTEUR N°11

## Contributeur du site internet ou des réseaux sociaux

### Descriptif de l'action :

*Le site internet est devenu un outil essentiel de communication et une vitrine du Conservatoire auprès de tous types de publics. Sa fréquentation est en augmentation constante depuis sa mise en service en 2011, mais nous souhaitons retenir et fidéliser les internautes au travers d'articles qui seraient susceptibles de les intéresser.*

👉 La rédaction d'articles d'actualités, ou sur les espèces, ou encore la mise à jour d'articles sur les espaces protégés sont autant de biais pour parvenir à nos fins.

👉 En parallèle, les réseaux sociaux de type Facebook, Twitter et Youtube deviennent des vecteurs de communication les plus prisés par

le grand public. Le relais des informations émises par le Conservatoire sur ces réseaux peut amener de nouveaux publics à la rencontre de l'association. Le relais de ces informations sur des sites tiers (sites d'informations ou de collectivités, milieu naturaliste) possède une capacité virale importante.

### Compétences nécessaires :

👉 Informatique : traitement de texte pour la rédaction, maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe et sens de la synthèse.

👉 Pour les réseaux sociaux et les sites tiers : une bonne connaissance de l'internet, des règles d'usage en vigueur sur les réseaux.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Tout au long de l'année. Les informations diffusées en début de soirée et le dimanche ont en général une portée plus importante.

### Renseignements :

Retrouver l'ensemble des articles sur le site [www.cen-centrevaldeloire.org](http://www.cen-centrevaldeloire.org)

« Liker » ou commenter la page [Facebook](#) du Conservatoire ou celles de certains sites (Rives de Beaugency, Prairies du Montet), « Retweeter » les [tweets](#) émis par le Conservatoire et ses partenaires.

### Référente Cen Centre-Val de Loire :

Isabelle Gravrand (responsable communication/animation).

# FICHE CEN'ACTEUR N°12

## Surveillance des sentiers et des équipements et entretien régulier

### Descriptif de l'action :

*Le Conservatoire dispose d'un réseau de sites ouverts au public de plus en plus important.*

*Plus d'une trentaine de sites possèdent aujourd'hui des infrastructures (panneaux, balises, barrières...). Ces sites constituent une vitrine et nécessitent un entretien et une surveillance plus importants que les autres, en particulier le long des cheminements.*

👤 Il est proposé de constituer un réseau de bénévoles pouvant régulièrement parcourir ces circuits afin de signaler certaines dégradations ou incivilités (constatations de dépôts de déchets, présence de véhicules à moteur, panneaux détériorés...). Ces personnes

peuvent aussi éventuellement les réparer et participer au nettoyage des sentiers, voire alerter les autorités compétentes (police municipale, gendarmerie, ONCFS...).

### Compétences nécessaires :

👤 Sens du contact, affinités pour la randonnée et le bricolage.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Pas de dates ou d'échéances particulières. Disponibilité de mai à octobre. Possibilité d'intervention programmée en cas d'événementiel sur site.

### Renseignements :

Inscription des personnes intéressées auprès du Cen Centre-Val de Loire : 02 38 77 02 72  
L'association contactera au cas par cas par téléphone les personnes intéressées.

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Chargés de gestion écologique des antennes concernées.

# FICHE CEN'ACTEUR N°13

## Administrateur

### Descriptif de l'action :

*En tant qu'association loi 1901, le Conseil d'administration constitue l'instance dirigeante du Cen. Il est essentiellement composé d'adhérents à jour de la cotisation, élus par les membres eux-mêmes en assemblée générale. Il est complété par des membres de droit (représentants d'autres instances : région Centre-Val de Loire, des conseils départementaux, d'associations œuvrant dans un champ similaire, de l'Agence de l'eau, etc) ainsi que de membres invités (Etat, établissements public, etc). Le mandat des membres élus est de trois ans.*

🔗 le CA définit la stratégie de l'association et ses grandes orientations. Il veille à l'application de ses statuts, au règlement intérieur, à l'application de cette stratégie au travers des différentes composantes (Conseil scientifique, équipe salariée, conservateurs bénévoles).

🔗 Le Conseil d'administration désigne un délégué départemental pour chacun des départements de la région, représentant le président pour les affaires les plus courantes

🔗 La Loi Travail de 2016 a institué le Compte d'engagement citoyen (CEC) inclus dans le

Compte personnel d'activité (CPA), qui recense les activités bénévoles ou de volontariat de son titulaire. Le CEC permettra d'acquérir dès 2018 :

1° Des heures inscrites sur le compte personnel de formation à raison de l'exercice de ces activités dans la limite d'un plafond de 60 heures ; 2° Des jours de congés destinés à l'exercice de ces activités. L'employeur a la faculté d'accorder des jours de congés payés consacrés à l'exercice d'activités bénévoles ou de volontariat. Ces jours de congés peuvent être retracés sur le compte d'engagement citoyen. Cette disposition est ouverte aux membres siégeant au Conseil d'administration ou participant à l'encadrement d'autres bénévoles, dans des conditions, notamment de durée, fixées par décret.

### Compétences nécessaires :

🔗 Très bonne connaissance du milieu associatif et de son fonctionnement

🔗 Connaissance des enjeux politiques liés à l'environnement et à la biodiversité

🔗 Veille sur les aspects réglementaires et scientifiques

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

♦ Six réunions statutaires par an (mars, avril, juin (x2), octobre et décembre), le samedi.

♦ Passages réguliers au Siège et/ou dans les antennes selon les sujets

Lecture fine des différentes publications et stratégies émises par le Conservatoire.

### Renseignements :

♦ Statuts du Cen ; Plan d'actions quinquennal.

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

♦ Nathalie Lecoeur, assistante de direction

♦ Michel Prévost, président en exercice

# FICHE CEN'ACTEUR N°14

## Revue de presse

### Descriptif de l'action :

*De nombreux journaux, magazines, publications de collectivités ou associations - communes, communautés de communes, offices de tourisme... -, sites internet et médias audiovisuels relaient les informations concernant le Conservatoire ou ses sites, ce qui contribue à sa notoriété. Cela peut concerner les sorties nature et autres activités de valorisation, mais également les autres axes de travail, à savoir connaître, préserver et gérer.*

👉 Si nos équipes veillent à récupérer le maximum d'articles et extraits média, certains

nous échappent encore, le Cen n'ayant pas accès à toutes les sources et ne disposant pas de la capacité d'être abonné aux publications payantes. C'est pourquoi la lecture des principaux titres par des adhérents peut permettre viser l'exhaustivité.

### Compétences nécessaires :

👉 Aucune, lire attentivement les journaux qu'on a l'habitude de lire ou les médias audiovisuels locaux voire nationaux qu'on a l'habitude d'écouter, mais également les sites internet d'information.

👉 Remonter les articles scannés ou adresser les liens (site internet...) par courriel à l'équipe.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Tout au long de l'année, et plus particulièrement lors de la saison des animations nature, de mars à octobre

### Renseignements :

Liste des principaux médias locaux : La Nouvelle République (départements 37, 41, 36), L'Écho républicain (28), Le Berry républicain (18), Le Journal du Centre (18/58), La République du Centre (45), Le Journal de Gien ; France 3 Centre-Val de Loire ; Réseau France Bleu (Orléans, Berry, Touraine), Réseau Radios Chrétiennes de France, Radio Intensité, Renaissance Lochoise et de Loir-et-Cher, Tribune de Tours ou d'Orléans...

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Isabelle Gravrand (responsable communication/animation), Antoine Beck (assistant communication)

# FICHE CEN'ACTEUR N°15

## Le « bouche à oreilles »

### Descriptif de l'action :

*Malgré les efforts fournis par les membres de ses différentes composantes, le Cen souffre d'une certaine méconnaissance de la part du grand public et de la société civile. Cela est en partie dû à une confusion avec les institutions, ainsi qu'à la multiplicité des acteurs dans le domaine de la protection de l'environnement.*

- 👤 C'est la raison pour laquelle chacun d'entre nous se doit d'être l'ambassadeur du Conservatoire, de ses actions et de ses engagements, afin d'œuvrer pour une meilleure identification grâce à ses cercles de connaissance divers (famille, amis, collègues, membres d'autres associations, élus, etc.)
- 👤 Diffuser les infos sur ses diverses actions (animations, chantiers, stands...), voire même

lors des lancements de financements participatifs (achats de nouveaux sites, actions particulières...).

### Compétences nécessaires :

- 👤 Aucune, sinon celle de suivre au plus près l'actualité du Conservatoire et ses activités, via ses outils de communication (calendrier des balades nature, newsletter mensuelle, informations adhérents, etc).
- 👤 Connaître les liens entretenus par le Cen avec ses partenaires (associations, entreprises, institutions)
- 👤 Connaître l'adresse exacte du site internet, dont les informations sont disponibles 24h/24

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Tout au long de l'année, et plus particulièrement aux beaux jours, époque où les gens aiment sortir en pleine nature

### Renseignements :

Outils de communication du Conservatoire

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Isabelle Gravrand (responsable communication/animation), Antoine Beck (assistant communication)

# FICHE CEN'ACTEUR N°16

## Formation des adhérents et bénévoles

### Descriptif de l'action :

*Bien que cela ne lui saute pas aux yeux au premier abord, chacun des adhérents possède des compétences qui pourraient être utiles à d'autres en général, et au Conservatoire en particulier.*

👉 Cela concerne aussi bien les connaissances naturalistes que des activités très variées qui y sont directement ou indirectement associées : outils d'entretien d'espaces naturels, animation, connaissance de publics spécifiques, sciences participatives, pratiques agricoles, informatique, communication, rédaction, connaissances juridiques, techniques de menuiserie ou de

ferronnerie, management, fibre artistique : le champ est vaste !

👉 Ces compétences plus ou moins « cachées » peuvent faire l'objet d'une séance d'initiation ou de formation à destination d'autres adhérents ou bénévoles motivés.

### Compétences nécessaires :

- 👉 L'une ou l'autre de celles mentionnées plus haut, qui ne sont pas exhaustives.
- 👉 Disposer de l'envie nécessaire et de temps disponible pour préparer une séance d'accompagnement
- 👉 Disposer d'un lieu de rencontre adapté

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Dates préférentielles et fréquence :

Tout au long de l'année. Ce type de séances d'initiation est à organiser au coup par coup. Les dates choisies peuvent faire l'objet d'un sondage.

### Renseignements :

L'accompagnement de ce type d'initiative, après analyse des besoins, est pris en charge par l'équipe vie associative.

### Référents Cen Centre-Val de Loire :

Isabelle Gravrand (responsable communication/animation), Antoine Beck (assistant vie associative)

# Foire aux questions

## 🐾 Qu'est-ce que le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ?

Il s'agit d'une association à but non lucratif qui a pour objet de préserver les sites naturels abritant des espèces de plantes et d'animaux patrimoniaux (rares ou menacés) en région Centre-Val de Loire. Aujourd'hui, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire préserve plus de 125 sites représentant une surface totale de près de 4 000 hectares. Ces sites couvrent une grande partie de la diversité des espaces naturels de la région : vallée de la Loire, Brenne, Sologne, Gâtinais, Puisaye, Champagne Berrichonne, Beauce.

## 🐾 Qu'est-ce qu'une espèce ou un espace menacé ?

Les espèces sont surtout menacées par la disparition de leurs milieux de vie. Les droséras, plantes carnivores des tourbières, disparaissent quand on assèche ou l'on pollue les tourbières. Les orchidées sauvages des coteaux secs disparaissent avec la transformation des coteaux en friches boisées. Les chauves-souris disparaissent avec la suppression des haies, des prairies qu'elles utilisent comme zone de chasse, et surtout des gîtes où elles trouvent refuge pour l'hivernage ou la reproduction. Les oiseaux des prairies inondables, courlis, râles des genêts, régressent avec la disparition des zones humides...

## 🐾 Mais certaines de ces espèces sont protégées..

La protection directe d'une espèce ne suffit pas : il faut protéger son milieu de vie, son habitat écologique et les fonctionnalités de ces habitats. Par la préservation des zones humides, marais, mares, des pelouses sèches et des forêts alluviales de la Loire ou de ses affluents, on permet à ces espèces de subsister.

## 🐾 Comment intervient le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ?

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire achète, loue ou signe des conventions pour la gestion des sites les plus riches au plan écologique. Il rencontre les propriétaires, privés ou publics, les informe et leurs propose d'acquérir ou de louer les terrains, ou encore de travailler avec eux par le biais de conventions. Il travaille avec les usagers : agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, randonneurs... Il accompagne également les politiques environnementales en menant des démarches d'animation territoriale sur des sites Natura 2000, des réserves naturelles ou encore des espaces naturels sensibles...

## 🐾 Concrètement que fait le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire sur ces terrains ?

Après la réalisation d'études écologiques, un plan de gestion est rédigé qui permet de planifier les actions à mener sur 10-20 ans. Des travaux peuvent être réalisés pour restaurer des sites abîmés (comblant un fossé qui drainait un marais par exemple), pour entretenir les sites (mettre en place un pâturage par exemple), les aménager pour le public... Un suivi des espèces est réalisé pour veiller à la bonne santé des espaces préservés.

## 🐾 Pourquoi entretenir et gérer des sites ? La nature s'en charge !

La plupart des sites dits naturels proviennent d'un équilibre entre la nature (le sol, le climat, les espèces sauvages) et les activités humaines, agriculture et gestion forestière. Pour conserver cet équilibre, riche et à l'origine de nos paysages, il est parfois nécessaire d'intervenir. Cela est conduit

avec modération et réflexion et suivant un programme décrit dans un plan de gestion validé par un conseil scientifique composé de spécialistes indépendants.

## **👉 Pourquoi adhérer au Conservatoire ?**

En adhérant au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, vous rejoignez les centaines d'habitants ayant décidé de nous accompagner en faveur de la préservation des sites naturels régionaux. L'adhésion permet d'apporter un soutien financier, mais surtout de témoigner de son engagement citoyen en faveur de la nature : un signe fort envers les élus et les décideurs. En outre, les adhérents reçoivent la documentation (programme des balades nature annuel, rapport d'activités) directement chez eux et bénéficient de la gratuité aux animations.

## **👉 En quoi consistent les souscriptions ?**

En participant à une souscription, vous soutenez l'acquisition de sites naturels aux côtés de nombreux autres particuliers et entreprises, et permettez donc au Conservatoire de préserver de nouveaux sites naturels à enjeux et cela, de façon durable. Il est ainsi possible d'y mettre en place une gestion adaptée au maintien de la faune et la flore spécifiques à chacun des milieux et de les ouvrir, quand cela n'est pas incompatible avec leur protection, au plus grand nombre, pour en faire des supports de sensibilisation à la nécessité de préserver la nature. Votre souscription donne droit à une réduction d'impôts égale à 66 % des sommes versées, dans la limite annuelle de 20 % de vos revenus imposables.

## **👉 Comment s'engager concrètement avec le Conservatoire ?**

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire recherche en permanence des volontaires pour l'aider sur des actions : chantiers nature, suivis d'espèces, tenues de stands, informations du public... Vous pouvez transmettre votre adresse e-mail au Conservatoire pour être informé des actions menées.

## **👉 Êtes-vous sûr de ne pas vous tromper ?**

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire, fort des connaissances et de l'expérience d'un Conseil scientifique composé d'une quarantaine de membres, d'un Conseil d'administration de 39 membres (individuels élus, membres de droit et membres invités) et d'une équipe de 35 salariés spécialisés, a progressivement acquis et renforcé ses compétences par la réalisation de plans de gestion, la mise en œuvre d'opérations de génie écologique et tissé des liens forts avec les différents acteurs du territoire. Le suivi régulier des sites et des espèces rares permet de vérifier la qualité du travail ainsi réalisé.

## **👉 Les sites du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire sont-ils interdits au public ?**

A l'exception de ceux abritant des espèces très sensibles, la plupart des sites du Cen Centre-Val de Loire sont librement accessibles. Beaucoup d'entre eux sont même aménagés pour accueillir le public. Vous y trouverez des panneaux d'information, des sentiers de découverte. Il existe également des plaquettes de présentation des sites.

## **👉 Comment le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est-il financé ?**

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire bénéficie du soutien de différents partenaires publics : Union européenne (FEDER et FEADER), ministère de l'Écologie (DREAL), Conseil régional, Conseils départementaux, collectivités territoriales et locales, agences de l'eau... Et aussi de celui, indispensable, de ses adhérents et de ses donateurs, parmi lesquels une trentaine de communes, organismes, entreprises et associations.

## **🐾 Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est le seul à travailler en région ?**

D'autres structures participent à la préservation de l'environnement, associations du réseau FNE Centre-Val de Loire, Maisons de Loire, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, réserves naturelles de France... La tâche est importante et le Cen Centre-Val de Loire travaille en complémentarité avec ces différents partenaires.

## **🐾 Depuis combien de temps existe le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ?**

Il a été créé en 1990 et se consacre depuis ses débuts à la préservation des sites naturels. Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a donc fêté ses 25 ans en 2015 et soufflera ses 30 bougies en 2020.

Petite rétrospective ?

## **🐾 Existe-t-il des Conservatoires dans les autres régions ?**

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire fait partie d'un réseau de 28 Conservatoires d'espaces naturels, regroupés au sein de la fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels. Il existe des Conservatoires régionaux mais aussi des Conservatoires départementaux. En région Centre-Val de Loire, le Cen Centre-Val de Loire travaille avec le Cen Loir-et-Cher.



[www.cen-centrevaldeloire.org](http://www.cen-centrevaldeloire.org)